

Paris, le 9 juillet 2024

Communiqué de presse

Kalliopé accompagne la Banque des Territoires dans son partenariat avec le promoteur immobilier Kaufman & Broad

La société d'avocats Kalliopé a accompagné la Banque des Territoires (Groupe Caisse des Dépôts) dans le cadre de son partenariat avec Kaufman & Broad, promoteur immobilier de premier plan, pour la constitution d'une nouvelle foncière d'investissement commune visant à développer l'offre résidentielle étudiante.

La Banque des Territoires et Kaufman & Broad étaient déjà partenaires depuis 2021 sur le segment des résidences seniors. Ce nouveau partenariat vient renforcer leurs liens existants, tout en s'inscrivant dans un nouveau segment, ciblant prioritairement les villes où l'offre de résidences et services associés pour les étudiants est restreinte.

La foncière d'investissement commune, la SCI KetB étudiants, est détenue à 51% par Kaufman & Broad et à 49% par la Banque des Territoires. Neoresid, filiale de Kaufman & Broad, assure l'exploitation des résidences du portefeuille et la SCI est gérée par 123 Investment Managers.

Kalliopé a assisté la Banque des Territoires pour les tous aspects juridiques de la transaction avec une équipe composée de Tanguy d'Everlange (associé) et Ava Sereshki (collaboratrice) pour le corporate, et Lorenzo Balzano (associé) et Elie Chamak (collaborateur) pour le droit immobilier.

Kaufman & Broad était conseillé par Julien Mougel (Gate Avocats).

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Tanguy d'Everlange • Avocat associé • tdeverlange@kalliope-law.com • 01.44.70.64.70

À propos de Kalliopé

Fondée en 2008, Kalliopé est une société d'avocats indépendante qui accompagne acteurs privés et publics, français et étrangers, en conseil comme en contentieux, et intervient dans les domaines principaux du droit privé et du droit public des affaires : Rédaction et négociation de contrats ; Corporate - M&A - *Private Equity* ; Immobilier - Construction - Urbanisme ; Travail - Sécurité Sociale ; Energie et infrastructures ; Environnement et industries ; Contentieux - Arbitrage - Médiation ; Banque - Finance - Fonds réglementés ; Compliance - RSE ; Services publics et acteurs publics ; Propriété Intellectuelle.

Installés à Paris et dans la Drôme, les avocats de Kalliopé s'engagent aux côtés de leurs clients pour leur apporter des solutions globales, sur-mesure et opérationnelles, développées grâce à leur forte expertise sectorielle.

Kalliopé est membre de Iurope, une alliance de cabinets d'avocats d'affaires européens *full service* et dispose, en outre, d'un réseau de cabinets *Best friends* sur les autres continents. Kalliopé accompagne ses clients sur leurs problématiques les plus complexes, en Europe comme à l'international, avec le même engagement et la même qualité et proximité.

www.kalliope-law.com

X : @kalliopelaw • LinkedIn : [linkedin.com/company/kalliope-law](https://www.linkedin.com/company/kalliope-law)

Retrouvez les communiqués de presse de Kalliopé : <https://www.kalliope-blog.com>.